

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 52

Artikel: Le contrebandier : [suite]
Autor: Collas, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186014>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

se balla man sarâi bin la nortse se ne poivè pas férè son tsemin, et sè peinsâve que ti lè grattapapâi lo voudront avâi. Lâi trovâ don 'na pliace dein on bureau iò dévessâi copiyâ dâi lettrès, que cein allâvè rudo bin à cé valottet à Bridon; mâ n'iavâi pas 8 dzo que lâi irè que reuegne dza à l'hoto avoué totès sè brisquès, po cein que son patron lo volliavè pas mé gardâ. Cein fut on afférè dâo diablio po lo père, que teimpétâvè après lo gratta-papâi ein lo traiteint de fou.

— Coumeint cein va-t-e que ton valet séyè dza revenu, se lâi fâ on dzo l'assesseu.

— Oh ! câise-tè ! ne poivè pas restâ tsi on individu timbrâ coumeint 'na folhie dè 15 centimes.

— Coumeint timbrâ, qu'est-te que lo tè fâ crairè ?

— Eh bin lo premi dzo que mon Féli lâi étai, lâi a fé écrirè 'na lettra à n'on comisséro, et quand bin s'étai bailli bin dè la cousin po écrire *c o co m i mi, comi, s a i sai, comisai, r e re, comisaire*, vouaiquie son vilho que châotè ein l'air ein lâi deseint que l'étai 'na bête, que faillai duè z'm et duè z's. L'est bon. Lo leindéman lo bouébo dut écrirè à n'on notéro. Eh bin stu iadzo, se sè peinsâ, sarâi bin lo diablio se lo patron n'est pas conteint; et l'écrît : *n o t not, t a i r tair, nottair, r e, nottairre*. Eh bin sâ-tou qu'a fe lo vilho quand l'a cein vu ? la tsaravoute ne volliavè qu'on *t* et que *n'r*, que n'ia pas moian dè lâi teni avoué ou homo qu'a dâi brelâirès dinsè, qu'on dzo vâo duè mémès lettres à n'ont mot et lo leindéman rein què iena. Assebin yé de à Féli que y'amérè mi ètré frésâ què de lo laissi pe grand teimps tsi cé coo et l'éfè reveni.

2

Le Contrebardier.

Nous nous assimes sur l'herbe courte et sèche du plateau qui descendait en pente douce vers la falaise, et il commença :

— Je suis né dans la montagne, et me suis habitué dès l'enfance à m'aventurer au milieu des rochers. J'avais le pied solide; l'œil sûr; je connaissais tous les sentiers, toutes les passes, aussi bien que les vieux chasseurs d'isards. C'est pour cela que je fus incorporé parmi les douaniers qui surveillaient les fraudeurs sur les frontières d'Espagne. Rude métier, où l'on risque tous les jours sa peau; où, à la chance de dégringoler dans les ravins, se joint celle de recevoir une balle des contrebandiers. Mais il était dans mes goûts; la vie en plein air me plaisait, ma solde suffisait à mes besoins modestes, et quand je rentrais au logis, harassé de fatigue, je retrouvais ma femme, ma fille, deux braves coeurs dont l'affection me dédommangeait amplement de tout le mal que j'avais à supporter. La table était frugale, la maison était pauvre, mais la gaieté était toujours assise avec nous auprès du foyer. J'ai passé là de bons moments, et je n'aurais pas changé mon sort contre celui des aubergistes qui, dans la vallée, à Barèges et à Cauterets, s'enrichissent en écorchant les étrangers.

Un jour, arriva dans le pays un jeune homme bien tourné et d'un extérieur agréable; il avait le costume d'un campagnard, mais portait ses vêtements avec élégance; il était ce qu'on appelle un joli garçon. Il s'adressa à moi pour avoir quelques renseignements. Les connaissances se font vite au milieu de nos montagnes. Il m'apprit qu'il était venu pour étudier les plantes et les pierres des Pyrénées. Les gîtes étaient rares; il fut heureux de recevoir l'hospitalité que nous donnions aux rares voyageurs qui s'aventuraient dans la montagne. Souvent il poussait seul ses courses dans différentes di-

rections. Souvent aussi il m'accompagnait dans mes tournées. Il avait beaucoup voyagé, il avait une conversation intéressante, et je prenais plaisir à l'écouter. Cependant je ne lui aurais pas confié mes secrets comme je vous les confie; malgré le miel de son langage, je n'éprouvais à son regard qu'une confiance limitée; mais ma femme et ma fille s'étaient prises de goût pour lui et ne tarissaient pas en éloges sur son compte.

Il devait rester quelque temps encore, lorsque brusquement il s'éloigna. Le lendemain, j'appris qu'on avait saisi un important dépôt de contrebande, et que l'on avait la preuve de fraudes accomplies depuis longtemps avec une adresse qui avait déjoué la surveillance de l'autorité. J'eus des soupçons concernant mon hôte, et plusieurs circonstances me convainquirent qu'il avait été un des principaux agents de la contrebande. Il avait abusé de ma bonne foi pour m'entraîner loin des sentiers que suivaient ses complices, et profiter de toutes les indications qu'il me dérobait. J'avais été, sans le savoir, l'auxiliaire de la bande. Je n'ai pas besoin de vous dire que je fus profondément vexé du rôle de dupe qu'on m'avait fait jouer. J'épanchai ma colère devant ma fille. Elle repoussa avec énergie mes soupçons. A ses yeux, Dransac n'était pas un contrebandier, mais la victime de son dévouement à une cause vaincue. A cet époque, l'insurrection carliste, qui avait longtemps ensanglanté la Biscaye et la Navarre, était refoulée vers la France. Dransac s'était présenté à Ianino comme un officier de don Carlos. Il lui avait fait un tableau dramatique et émouvant des vicissitudes par lesquelles il avait passé, en lui recommandant le secret vis-à-vis de moi, qui aurais dû l'arrêter. La sympathie qu'inspire le malheur, surtout le malheur aussi immérit que courageusement supporté, comme celui de Dransac, est bien puissante sur les coeurs généreux; Ianino, incapable de croire à la duplicité d'autrui, s'était émue de pitié, et son corps avait été subjugué par l'éloquence de l'aventurier. Je raillai sa crédulité.

— Mon père, dit-elle, je vous en conjure, ayez des méénagements pour mon fiancé.

— Son fiancé ! je voulus douter de ses paroles, mais son affirmation était sérieuse. Elle me raconta que souvent, le soir, à l'heure où le soleil couchant empourprait de ses feux les cimes neigeuses des montagnes, lorsque rien ne troublait le religieux silence de la nature, que le chant de quelque pâtre, qui, dans le lointain, ramenait ses troupeaux, assise sur un banc devant la porte, à quelques pas de sa mère, elle avait prêté une oreille complaisante à la conservation de Dransac. Elle avait été captivée par l'accent ému de son langage.

— J'ai reçu sa promesse, me dit-elle d'une voix grave, comme il a reçu la mienne.

— J'étais navré, et, pour la première, pour la seule fois de ma vie, j'eus pour ma fille chérie des paroles de colère.

— Mon père, me dit-elle avec calme, si vous vous opposez à notre mariage, je vous obéirai, mais jamais je n'appartiendrai à un autre.

(A suivre).

Voici la réponse à la question posée dans le précédent numéro: deux femmes passent d'abord, une d'elles revient et passe la 3^e. Une des trois femmes repasse alors, reste avec son mari; les deux autres maris vont vers leurs femmes. Une femme revient avec son mari, débarque, et les deux hommes s'en vont de l'autre côté, d'où la seule femme qui s'y trouve viendra en deux fois chercher les deux autres, ou, après en avoir amené une, cède la barque au mari de celle qui reste, pour l'aller chercher. — La prime est échue à M. L. Croptier, à Genève.

Logogriphie.

Mes quatre pieds font tout mon bien;

Mon dernier vaut mon tout et mon tout ne vaut rien.

Prime : un agenda de poche.

Il vient de paraître à la librairie L. Meyer, à Lausanne : *Onze helvétiques ou la Suisse il y a 20 ans*. Pensées patriotiques et religieuses. En vente aussi au bureau du *Conteur*: 1 vol., fr. 3.

L. MONNET.